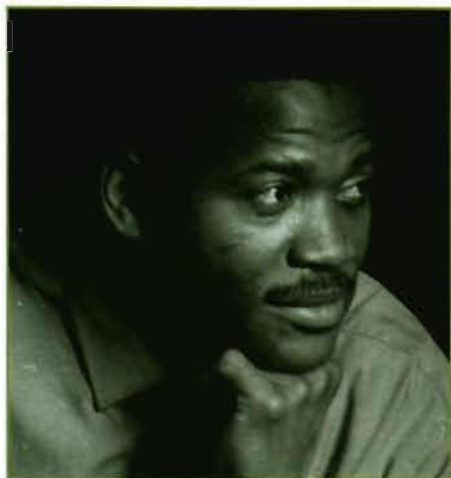


# LE TALENT ET LE CARCAN\*



**" Mieux vaut vivre une seule journée comme un lion, que cent ans comme un mouton "!**

Ce proverbe italien sans équivoque, évoqué par un membre du Comité Directeur Fédéral dans les colonnes de Taekwondo-Choc, naguère magazine de référence de la fédération, vient amplifier le cri d'alarme cinglant paru dans l'Humanité du 30/05/00 sous le titre **" Coups de poignard dans le taekwondo "**. Parallèlement à cela la revue officielle fait état de conseils de discipline et de sanctions à l'encontre de licenciés dont des responsables et des athlètes connus. Cela à un moment où notre discipline semble aborder l'aube du troisième millénaire sous les meilleurs auspices possibles grâce au formidable impact qui en fut donné par les médias tout au long de l'année olympique. Durant cette période, 3 athlètes de grand talent, parmi les plus représentatifs, ont défrayé la chronique de la presse écrite et télévisuelle. A l'analyse, leurs propos dénotent des divergences de vue qui peuvent se résumer ainsi : jouer le jeu ou ne pas jouer le jeu ! Au risque d'être traité comme un paria. Comme si l'originalité, le parcours et les résultats de chacun d'entre eux n'étaient pas une source d'enrichissement pour le taekwondo. Avouez qu'au vu de tout cela, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a malaise dans la demeure taekwondo.

Pourtant, le taekwondo français regorge de talents à tous les niveaux : au plan sportif avec des athlètes qui ont su se hisser au stade des meilleurs mondiaux, au plan de l'encadrement avec des femmes et des hommes dévoués qui ont accordé leurs compétences pour bâtir le socle de la fédération, au plan de la communication avec un magazine francophone **Taekwondo Choc**, qui a largement contribué à extirper notre discipline de l'ornière.

Mais alors, sommes-nous devenus assez fous et fébriles pour user du bâillon, des menaces, des sanctions et des tribunaux en guise de méthodes de gestion et de règlement de nos différends ? Nous sommes loin de l'espoir suscité par ce titre rêveur : **" Le taekwondo veut devenir le sport de combat de l'an 2000 "** (Le Monde du 20/11/97). Au fait, ne sommes nous pas devenus les instruments du carcan moral et de la suffisance absurde, du carcan structurel ?

## LE CARCAN CONTRE LA LUCIDITÉ

Le carcan induit la sujétion et la contrainte : il réduit les espaces de liberté. Dans la situation qui nous concerne nous pensons qu'il s'agit à la fois de préjugés et de situations de fait parfois considérées comme définitivement acquises. Préjugés concernant la rigueur supposée écrasante des textes législatifs, la toute puissance des dirigeants, l'officialité et donc la légitimité de tous leurs actes et décisions. De part et d'autre, on considère parfois que tel dirigeant est immuable. En conséquence, tout ce qu'il dit doit être appliqué ipso facto. Certains dirigeants rentrent volontiers dans le jeu : ils menacent d'user de sévices et représailles. Dans un cas comme dans l'autre on se retrouve dans une situation telle que décrite par Pierre André Taguieff dans son ouvrage **" La force du préjugé "** où il n'y a en définitive que des approximations en guise de gouvernail. Cela parce que, comme l'écrit Taguieff, **" préjuger consiste à croire savoir sans savoir vraiment – prévoir sans indices suffisants ou sûrs, conclure sans posséder les certitudes requises "**.

Dans un tel contexte le carcan moral finit par prendre place. D'un côté on en arrive à s'interdire les critiques ouvertes de la vie du collectif (club, comité régional ou fédération), de l'autre on plonge parfois dans un sentiment de toute puissance parce qu'on croit tout savoir et qu'on a raison sur presque tout. Or penser détenir la vérité ou la science infuse confine à une absurdité qui annihile la lucidité de l'individu. Et c'est ainsi que l'on apprend à marcher sur place. Quelques exemples d'absurdités : lors d'un passage de grades (dan) régional, un membre de jury a cru bon devoir aller fumer une cigarette, pour revenir donner une note imaginaire à un candidat qu'il n'a pas vu à l'épreuve ; face à la protestation du professeur de l'infortuné candidat, notre examinateur a pour toute réponse :

**" il n'était pas bon, mais je ne savais pas qu'il était ton élève, la prochaine fois ça se passera bien ! "**. Il est arrivé que l'on arrache sans ménagements des athlètes à l'environnement qui faisait leur force tout en exigeant d'eux qu'ils soient plus que performants, plus qu'exemplaires, sans broncher. Souvent on traite certains comme des punching ball, ou encore des baudruches, en leur demandant de combattre même blessés, ou dans des catégories de poids qui ne sont pas les leurs, ou encore de changer de poids selon les circonstances. Lorsqu'ils refusent de prendre part à une compétition, on les y oblige. Lorsqu'ils prennent des initiatives dans ce sens on les sanctionne ! Cela ressemble à du harcèlement. Dans un tel contexte les athlètes et les pratiquants ont-ils assez de recul pour penser esprit martial, esprit sportif, esprit d'équipe ? On réussit juste à créer une rivalité et une opposition malsaines entre des athlètes qui sont tous méritoires.

Ceci dit, comment des filles et des garçons majeurs peuvent-ils se laisser malmenés au risque d'attenter à leur santé physique et morale sans réagir ? On ne peut pas évacuer les responsabilités individuelles de certaines personnes pourtant promptes à la critique. C'est le cas de ceux qui approuvent ouvertement ou pas des sanctions injustes contre leurs collègues, pensant pouvoir profiter de la situation et oubliant qu'eux mêmes pourraient en être victimes un jour. C'est aussi le cas des pratiquants qui ne fréquentent assidûment les salles d'entraînement qu'à l'approche des passages de grades ou des compétitions. En cas d'échec ou de défaite, ce qui est fréquent en pareille circonstance, ce n'est jamais leur faute, mais celle du professeur, du responsable de Club, du coach, de l'entraîneur ou de la structure fédérale. On rencontre souvent des pratiquants obnubilés par l'idée d'obtenir la ceinture noire au plus vite, et des professeurs qui veulent rapidement acquérir un dan supplémentaire, juste pour se rassurer vis à vis de leurs élèves qui progressent. Certains élus de la même trempe sont prêts à tout, y compris avaler des couleuvres pour conserver leurs postes. Comme si le succès, la considération et le respect provenaient de la facilité, des grades et des postes, et non pas de l'effort, du travail et du comportement. Or le respect appelle le respect.

Et **" la facilité, c'est le talent tourné contre lui-même "** comme l'explique Sartre.

## L'IMMOBILISME ET LA MARCHÉ À SENS UNIQUE

L'immobilisme et le sectarisme sont les principales conséquences du carcan moral. Ici ils se nourrissent de la peur et de l'hypocrisie. La peur parce que le licencié, le dirigeant de club ou même l'élu redoutent la réaction d'un appareil considéré comme étant essentiellement répressif, à tort ou à raison. Ils croient sincèrement que leur sort en tant que pratiquant, compétiteur ou élu dépend du seul bon vouloir de leur maître ou professeur, de leurs entraîneurs, voire des dirigeants régionaux ou nationaux. Un climat délétère est volontairement entretenu par ceux qui tirent profit de la peur et de l'inaction de la masse des pratiquants. On a souvent entendu des responsables prononcer à l'endroit d'athlètes, de professeurs ou d'élus des phrases du genre : "si tu fréquentes telle ou telle personne, si tu lui parles, tu es un traître", "si tu vas l'entraîner dans tel club, tu ne reviens plus ici", "voter contre moi, c'est s'exposer à d'inévitables représailles", "si tu continues de parler, tu n'auras plus de sélection", "si tu participes à telle manifestation, telle compétition, tu seras sanctionné", "si tu fais ceci ou cela, tu auras tel poste ou telle récompense"... Il s'agit là véritablement d'une entreprise d'embrigadement à coups de chantage et de propositions indécentes et non plus une mission de contrôle, d'encadrement et d'éducation. Ceci est sans nul doute

## Adama Coulibaly CN 4<sup>ème</sup> Dan instructeur à Paris.

l'une des manifestations du carcan structurel. On transforme la structure collective en appareil à voix et à sens unique. Dans ces conditions on se retrouve englué dans le carcan de la peur, de l'hypocrisie et de l'immobilisme. Dommage ! Car pour un pratiquant d'art martial dont les deux faces sont l'action et la pensée, le corps et l'esprit, la peur constitue une "infirmitté rédhibitoire" comme l'affirme Romains au sujet de l'homme d'action ! Ceux qui se taisent ou croisent les bras ; ceux qui critiquent trop vite et trop facilement, sans jamais rien proposer d'autre que de considérer à peu de frais qu'ils sont bien meilleurs que les autres, sans avoir jamais été au charbon : ceux là contribuent aussi à entretenir l'immobilisme et la marche à sens unique. En effet, un dirigeant qui n'est jamais critiqué ouvertement n'a aucune raison de se remettre en question. Pour continuer à apprécier la douceur du "oui" unanime, le dirigeant préférera jeter son dévolu sur ceux qui le caressent dans le sens du poil, généralement arrivistes notoires pas toujours compétents. Mais peu importe. L'essentiel est de préserver la culture figée et anachronique de l'unanimité. Népotisme quand tu nous tiens ! Pour les autres, les athlètes qui ont du caractère, les licenciés qui usent normalement de leur droit d'expression, ce sont les intimidations, menaces et sanctions. Car on a perdu l'habitude d'entendre d'autres sons de cloche. Alors on a un seul credo : "se soumettre ou se

démettre". A la moindre critique, on est banni. La culture de l'unanimité génère des réflexes d'exclusion. Certains professeurs, dirigeants (de clubs, de régions ou de fédération) en arrivent à se prendre véritablement pour des gourous missionnaires dont le but est de nous conduire vers une sorte de "graal" sublimatoire dont les contours sont volontairement flous. Ceux qui tombent en chemin (ceux qui vont voir ailleurs ou abandonnent la pratique) sont tout simplement victimes de la sélection naturelle ! Pour cela on agite des épouvantails en tous genres. On en oublie que l'on se trouve dans un lieu d'expression démocratique citoyenne autour d'une activité saine avec des règles précises. La liberté d'expression est inscrite dans la loi fondamentale de la République, ainsi que dans les textes ministériels législatifs des activités sportives. A-t-on oublié que notre fédération a une mission de service public ?

**\*LE CARCAN :** *d'origine obscure était autrefois réservé aux malfrats (collier de fer pour l'attacher au poteau d'exposition). A l'aube du troisième millénaire le carcan n'a plus droit de cité dans notre monde. Il a été supprimé en 1832 !*

**Suite au prochain N° avec Art martial et code moral - Donner du sens aux responsabilités...**

